

mardi 12 juin 2018

Circonscription de Gradignan

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme Karine BLAISE

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Mme Fabienne HELBIG

Equipe enseignante :	Mme SIBIRIL, Mme GAUCHOU, Mme SARROUILHE, Mme LETEUIL, Mme SABAH, Mme ZERARI, Mme DUHAMEL
Le maire ou son représentant :	Mme BOURGADE – Mr CULLERIER
Les représentants de parents d'élèves	Mmes DUFAURE, DROGAT, ALLAIN, ROLAND, GUERIN, MOREAU, MARCHAND
Invités:	Mme DELAS (Directrice CLSH) Mr RAYNAUD (futur enseignant)

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaire de séance : Mme DUHAMEL

Fin du conseil d'école : 20h00

Prochain conseil d'école aura lieu le : 1^{er} trimestre 2018 de l'année 2018-2019

Fait à Saint-Morillon, le 20 juin 2018.

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

Mme BLAISE

Le Secrétaire de séance :

Mme DUHAMEL

I/ Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mises en place

- **APC** : mise en place depuis début de l'année à raison de 1h/semaine, le lundi, de 15h30 à 16h30. Une vingtaine d'enfants concernés.
- **Intervention du RASED** (psychologue scolaire et enseignante spécialisée) : les enfants sont pris en charge à la demande des enseignants, et après entretiens entre la psychologue scolaire et les parents.

b) Bilan des évaluations

Evaluation nationale en CP en sept 2017. Pas d'obligation de remontée des résultats. Ces évaluations restent un outil pour l'enseignant.

Evaluations de circonscription en CE2 en sept 2017. Remontée des résultats à la circonscription.

c) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS/CP

Les actions du CEC = Conseil Ecole Collège.

1^{ère} réunion au collège le 5 mars 2018 avec le Principal du collège, des professeurs de différentes matières, les directeurs et enseignants de CM2 des écoles du secteur du collège Montesquieu, l'IEN et un conseiller pédagogique. Les points abordés ont été l'organisation de l'accueil des CM2 pour la visite du collège en juin, et les modalités de sélection pour le choix de l'italien en section bilangue (*lettre de motivation*)

2^e réunion le 11 juin avec à l'ordre du jour une discussion entre professeurs du primaire et du secondaire sur les notions dont la maîtrise apparait fragile à l'entrée en 6^e.

La liaison GS-CP : facilitée dans cette école car tous les élèves scolarisés dans un même lieu. Concertation entre enseignants pour parler des profils des élèves.

Portes ouvertes pour les PS : les futurs élèves de PS sont invités avec leur parents à visiter l'école le 20 juin de 16h à 17h. L'occasion de découvrir les différents locaux, d'expliquer une journée de classe et de répondre aux interrogations des familles.

II/ Projet et vie de l'école

Bilan des actions du projet d'école

- Climat scolaire et aménagement des temps de récréation :

Mise en place d'une formation à la médiation sur le temps des APC depuis fin février. Cette formation est dispensée par Mme ZERARI auprès de 9 élèves volontaires en classes de CE2 à CM2. Aménagement des temps de récréation avec **l'utilisation des malles de jeux** qui continue. Elles sont réapprovisionnées à chaque fin de vacances. **2 boîtes à livres** ont été installées dans les cours élémentaires et maternelles.

Les parents de maternelle ont été invités dimanche 10 juin à venir fabriquer **un mur sonore et ludique** qui sera installé sur le mur en bois du bâtiment de la maternelle.

- Mise en place d'activités éco citoyennes ; agir sur le développement durable

Activités de jardinage en maternelle ainsi que le vermicompostage. Intervention animateur Communauté de Communes sur gestion et réduction des déchets (*Sandrine*). Activités de jardinage et sur le tri des déchets pendant les TAP.

- Continuer à développer l'enseignement des langues vivantes.

Enseignement de l'anglais dans toutes les classes dès le CP et initiation à la maternelle. Initiation à l'italien pour les élèves de CM2, le vendredi pendant 45 mn, avec Mme Laforêt, professeure au collège Montesquieu.

Projet de développer un partenariat ERASMUS : nous avons été contactés par le Rectorat de Bordeaux pour participer à un projet de partenariat européen. Nous avons répondu favorablement et devons collaborer entre autres avec le Pays de Galles et la Roumanie. Malheureusement, le coordinateur du projet -une école galloise- n'a plus donné signe de vie et le dossier d'inscription, qui devait être remis avant le 21 mars, n'a pas pu être déposé. Volonté de l'équipe enseignante de se réinscrire l'an prochain sur un nouveau projet.

III/ Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Trois exercices incendie et PPMS ont eu lieu (10/10/17, 18/10/17 et 16/05/18). L'exercice PPMS intrusion a été tardif car attente de la mise en place d'une alarme dans chaque classe par la nouvelle municipalité. Très bon déroulement pour chaque exercice.

b) Bilan financier de la coopérative

Crédit : Début d'année scolaire 2017-2018 avec un solde créditeur de 6573€ (bénéfices de la fête de l'école + tombola, coopérative 2016-2017 non dépensée).

S'ajoute : 2611€ cotisation de parents, 1560€ vente photos de classe, 550€ vente de cartes de vœux, 624€ dons Récréasso. Soit un total de 11 918€.

Dépenses : Adhésion à l'OCCE, frais d'assurance, sorties (toute sortie est gratuite pour les enfants sauf les sorties avec nuitée où une participation est demandée aux parents), achat de livres, activités de classe, spectacles, etc...

Les comptes ne sont pas clôturés. Il reste encore des achats à faire pour le spectacle de fin d'année dont les achats de restauration. Le bilan des dépenses sera donné au 1^{er} conseil d'école de l'année 2018-2019.

c) Préparation du bureau des élections pour l'année 2018

Le bureau des élections, présidé par le Directeur de l'école, assure l'organisation des élections. Il prépare l'organisation du scrutin, vérifie les listes électorales, etc... Besoin de parents pour aider à cette préparation. Mmes DUFAURE et DROGAT se proposent pour être les interlocutrices auprès de la directrice.

IV/ Organisation de la rentrée 2018-2019

a) Structure de l'école

- Effectifs : 80 élèves en maternelle (27 PS, 24 MS et 29 GS) et 123 en élémentaire (22 CP, 26 CE1, 28 CE2, 27 CM1 et 20 CM2) soit 203 au total. Composition des classes sera connue à la rentrée.
- Equipe enseignante : départ de Mme Leteuil. Mme Sabah prendra la classe de CP. Accueil d'un nouvel enseignant en CE2, Mr Jérôme Raynaud, d'une enseignante pour décharger Mme Blaise (Mme Larcabal) et d'un enseignant pour compléter le mi-temps de Mme Gauchou (Mr Dejean).
- Nouveau règlement intérieur : il prend en compte les nouveaux rythmes et nouveaux horaires (8h45-12h et 13h45-16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi). Vote à l'unanimité.
- Suppression des goûters : à partir de la rentrée l'ensemble de l'école suivra l'avis de l'AFSSA (Agence Française de Sécurité sanitaire des Aliments) selon laquelle aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale

de 10h qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants. Les goûters d'anniversaire restent autorisés mais sans la présence de bonbons.

b) Organisation de l'accueil des élèves en 6^e et en CP

- Visite du collège le 1^{er} juin : La journée s'est très bien déroulée avec visite du collège, un cours de français et un cours d'EPS, le repas au self et une formation à la sécurité dans le bus.
Visite des Ambassadeurs du collège dans la classe de CM2 le 28 mai.
- Accueil des CP : visite de la classe par petits groupes, récréation dans la cour élémentaire en fin d'année.

MAIRIE

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, Mme le Maire explique que l'an prochain les effectifs sont chargés en maternelle et qu'elle se permet donc de refuser les inscriptions des enfants hors commune.

a) Bilan des actions périscolaires

Les TAP se sont bien déroulés cette année avec un bon retour des intervenants. Quelques difficultés avec des élèves de CM qui ont perturbé certaines activités. Spectacle le 22/06 à 17h pour présenter certaines activités des TAP.

b) Bilan financier des actions municipales

La municipalité octroie un budget de 9 500€ pour l'achat de fournitures scolaires. Ainsi il est demandé très peu de matériel aux parents en début d'année (essentiellement une trousse et des stylos).

L'école bénéficie également de 5 000€ de transports (+ 500€ pour les activités proposées par la CCM et la visite du collège), et 1 000€ de financement pour l'activité piscine.

Mme le Maire précise que l'installation des alarmes PPMS dans chaque classe a coûté 9 600€.

c) Nouveautés rentrée 2018

- Une ATSEM à temps plein en classe de GS.
- Emploi d'une personne supplémentaire sur le temps de cantine élémentaire.
- Les élèves de PS mangeront dans l'actuelle petite garderie.
- La garderie des maternelles se fera sur le bâtiment qui accueille les classes de PS et MS.
- Installation d'un vidéo projecteur interactif dans une classe élémentaire.
- Activités proposées pour la garderie du soir, de 17h à 18h : capoeira, sophrologie, escrime, multisport, ...
Activités gratuites sur inscription.
- Aide aux devoirs les lundi, mardi et jeudi soirs.
- Documents périscolaires (*information, inscription,...*) ne passeront plus par les cahiers des élèves. La mairie enverra des mails aux parents ou consultation du site de la mairie.